Motion contre la remontée des maquettes MEF UFR Sciences Humaines et Arts - Université de Poitiers

L'UFR Sciences Humaines et Arts dénonce la réforme de la formation des enseignants, imposée par les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, de la CPU, de la CDUL, de la CDIUFM, des 21^e et 22^e sections du CNU, des sociétés savantes, des associations universitaires et des associations de parents d'élèves. Cette réforme, constituée d'une refonte des concours de recrutement et de la « mastérisation » de leur formation, est à la fois nocive et inapplicable car :

- elle réduit dangereusement l'importance des savoirs disciplinaires aux concours du CAPES ;
- elle menace gravement la formation 'professionnelle' des futurs enseignants en doublant le service d'enseignement dû par les lauréats placés en stage ;
- elle empêche les étudiants de se préparer sérieusement à ces concours en leur imposant des dates de concours aberrantes, ainsi que, simultanément, une initiation à la recherche, la rédaction de deux mémoires, des stages en observation (M1) et en responsabilité (M2) dans le secondaire ;
- elle remet en question la préparation à l'Agrégation dans les universités de taille modeste et, de ce fait, compromet le caractère national du concours ;
- elle ajoute une épreuve sur la « compétence » des candidats à « Agir en Fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable », qui, au mieux, sera un gadget inutile, au pire établira une insupportable police de la pensée.

Plus généralement, ces réformes participent d'une politique de dérégulation complète de la fonction publique, dont les effets se font d'ores et déjà sentir : cours d'été prévus par tel IUFM, organisation prévue dans certaines académies de prétendus « stages », au cours desquels les « stagiaires » devraient assurer, pendant la quasi-totalité de l'année, 18 heures de cours, et seraient remplacés pendant les quelques semaines de leur formation pédagogique par des étudiants préparant les concours etc.

Toutes ces mesures prouvent à l'évidence que les Ministères se désintéressent de la formation des enseignants et que ces réformes ne font qu'en préparer une autre : la suppression des concours nationaux - qui constituent pourtant la seule garantie d'un recrutement équitable et d'un réel statut dans la fonction publique.

Le Conseil d'UFR décide :

- la rétention des maquettes spécialité « Métiers de l'Education et de la Formation » ;
- de continuer à proposer aux étudiants, en collaboration avec l'IUFM, des préparations à l'enseignement ;
- d'inviter les autres conseils d'UFR et les autres conseils de l'Université et du PRES à se joindre à ce mouvement ;
- de demander à la présidence de l'Université la réunion d'un CEVU et d'un CA extraordinaire afin d'examiner cette question.

Nombre de votants : 31

Pour la motion : 19 Contre : 8 Abstention : 4